

## **FINANCES**

### **Feu vert pour le « Fonds de proximité »**

La création d'un « Fonds de proximité » figurait en bonne place dans l'accord de coopération communautaire signé entre les groupes politiques représentés au Conseil de Communauté. C'est donc aujourd'hui chose faite, après une indispensable séquence d'ajustement et de mise au point du dispositif. Ce dernier est doté, pour l'exercice 2009, d'une enveloppe de 37 M€ - il pourrait croître, en masse brute, de 2 M€ en 2010 - soit le double des crédits traditionnellement dévolus aux enveloppes de voirie.

Une meilleure réactivité dans la gestion des priorités des communes, pour objectif central et l'assurance d'une fongibilité des lignes pour principe de base, voilà pour les traits saillants de ce fonds qui sera alimenté par différentes lignes voirie et assainissement, plus une partie de la Taxe Locale d'Equipement. Autre signe particulier : ce dernier pourra être mobilisé pour tous les aménagements, de compétence communautaire, réalisés sur l'espace public. Il dépasse donc le seul cadre des opérations de voirie et d'assainissement, ce qui constitue un vrai progrès. Autre précision qui a son importance pour les communes, ce fonds est appelé à se dédoubler en deux entités distinctes : un fonds d'intérêt communal réservé aux travaux courants, d'un côté, un fonds d'intervention spécifiquement ciblé priorités et urgences, de l'autre.

## **DEPLACEMENTS**

### **tbc clôture les comptes 2008**

Après des années de croissance à deux chiffres, la dynamique générale du réseau tbc s'infléchit légèrement : + 6,7 %, avec près de 90,3 millions de voyages comptabilisés en 2008 (contre + 12,25 % en 2007). Un résultat lié à la perte d'attractivité du réseau de bus (- 2,2 % avec 35,6 millions de voyages), alors que l'effet tramway continue de booster la fréquentation (+ 13,4 % avec 54,7 millions de voyages). Autres données :

- le déficit global augmente d'environ 5 % (99,7 M€ en 2008), alors que le taux de couverture des dépenses par les recettes se bonifie très légèrement (29,5 % en 2008 pour 29 % en 2007). A ce propos, le coût des incitations tarifaires (en faveur des jeunes, des scolaires...) ou des mesures sociales (en faveur des personnes en situation précaire), est en hausse de près de 3,6 % (73,5 M€),
- les recettes issues de la vente de titres de transport progressent de 8 % (38,9 M€),
- le taux de fraude constaté s'élève à 10,6 % (7,8 % dans les bus et 11,9 % dans le tramway).

## **HABITAT**

### **Délégation des aides à la pierre : un plan de charge ambitieux**

Dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre actée depuis 2006, le Conseil est appelé à statuer sur le plan de charge proposé sur la période 2009 - 2011. Ce programme, établi sur la base d'un inventaire effectué en amont avec les communes et les bailleurs sociaux, table sur la construction de 5 600 nouveaux logements locatifs sur 3 ans. Il n'a évidemment aucune valeur contractuelle, de nouveaux projets étant susceptibles d'émerger, d'autres d'être différés dans le temps.

Les indicateurs 2009 attestent toutefois d'un plan de charge ambitieux, dans la continuité de l'effort engagé par la Cub depuis 2006. Le détail pour cette année : un investissement de 11 M€ rapporté à un objectif de 485 PLS (88 étudiants, 121 EHPAD / résidences sociales, 276 familiaux), 1 498 PLUS et 379 PLAI.

### **Un coup de pouce à différentes opérations de rénovation urbaine**

Les opérations retenues par l'ANRU, suite au « Plan de relance » décidé par l'Etat, intéressent les quartiers du Bousquet à Bassens, du 8 mai 1945 à Cenon et de Carriet à Lormont. Le surcoût induit par ces projets s'élève à plus de 560 000 € et justifie l'adoption d'un avenant aux conventions signées entre la Cub et l'Etat.

Sur le même sujet, la Cub s'engage dans un projet urbain de grande ampleur sur le quartier La Châtaigneraie à Pessac. 6 000 habitants sont concernés par cette opération qui vise à améliorer la voirie et l'assainissement, à équiper le quartier en fibre optique, à réduire de manière drastique les nuisances sonores, à proposer un volet « insertion professionnelle » et à développer des aménagements durables. Coût pour la Cub investit : 2,8 M€

## **AMENAGEMENT URBAIN**

### **Le PLU s'adapte**

Le Conseil approuve la troisième modification du Plan Local d'Urbanisme. Adopté en juillet 2006, ce dernier a déjà fait l'objet d'une procédure de modification en janvier 2008. Les raisons ? Le PLU est un document qui ne peut rester figé et se doit d'intégrer l'évolution de nombreux projets sur l'agglomération. Ces modifications, entérinées après enquête publique, intéressent 13 des 27 communes de la Cub : Ambarès-et-Lagrave, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul, Talence et Villenave-d'Ornon. Une exception : l'extension de l'emplacement réservé à l'extension de la station Brazza à Bordeaux ayant fait l'objet d'un avis défavorable de la commission d'enquête, ce projet sera réétudié.

Une série de révisions simplifiées sont adoptées en parallèle, cette procédure étant autorisée dans le cas d'opérations d'intérêt général. Les communes de Mérignac, Pessac, Ambarès-et-Lagrave, Artigues-près-Bordeaux, Bouliac, Le Taillan-Médoc, Talence et Villenave d'Ornon sont concernées.

## **Bassins à flot : une nouvelle phase de concertation pour un nouveau projet urbain**

Gestion de la mutation économique et immobilière du secteur, inscription de la ville au patrimoine de l'humanité, nouvelles ambitions sur le terrain du développement durable... : autant d'éléments qui ont objectivement plaidé pour une refonte de la stratégie publique d'intervention sur le secteur des bassins à flot à Bordeaux et un élargissement du périmètre de prise en considération, décidé en janvier dernier par le Conseil de Cub (162 ha contre 83 ha précédemment).

Un nouveau périmètre d'étude et un nouveau projet urbain, voilà qui justifie une nouvelle séquence de concertation, associant ouverture de registres à la mairie de Bordeaux et à l'Hôtel de Cub, organisation de réunions publiques sous forme d'ateliers et rendez-vous sur site... Pour être complet sur le sujet, il faut noter qu'un architecte urbaniste va être chargé de définir les contours du futur projet d'aménagement (une consultation a été lancée en décembre 2008).

## **EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **Un avis globalement favorable au SDAGE**

La Communauté urbaine émet un avis favorable sur le projet de SDAGE - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux - élaboré à l'échelle du bassin Adour - Garonne. Si les objectifs et orientations fondamentales de ce schéma n'appellent pas de commentaire particulier, la Cub exprime toutefois des réserves sur la faisabilité du programme d'ensemble et demande une hiérarchisation des différentes mesures envisagées. Quelques exemples : demande d'inscription, en tête des priorités, d'un maintien de débits fluviaux soutenus arrivant à l'estuaire de la Gironde, souhait d'objectifs forts en matière d'économie et de maîtrise des consommations, meilleure prise en compte de la problématique du bouchon vaseux sur l'estuaire...

### **Contrat de l'eau : un avenant « spécial » suppression des branchements en plombs.**

Un nouvel avenant (numéro 8) au contrat de l'eau vient préciser les conditions de financement du programme de suppression des branchements en plomb acté en décembre 2006 : pour mémoire, 64 000 branchements à supprimer d'ici 2013, à raison de 16 000 par an. Cet avenant définit notamment le montant de l'indemnité de retour à verser par la collectivité au délégataire, à échéance du traité, c'est-à-dire fin 2021. Cette dernière est estimée à près de 32 M€

### **Mise aux normes de la station Louis Fargue à Bordeaux**

Les travaux de mise aux normes de la station Louis fargue à Bordeaux - un des gros chantiers à venir de la Communauté urbaine - sont attribués au groupement Degrémont / Chantiers Modernes / Eiffage TP / Spie Sud Ouest / Santerne Aquitaine / IRH / Tanguy du Bouëtiez, pour un montant de 95,5 M€TTC.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Le dispositif d'apprentissage à l'éco-citoyenneté relancé**

Depuis 2001, la Cub développe un dispositif original et exemplaire de sensibilisation à l'éco-citoyenneté. Cette année, plus de 10 000 écoliers de la Cub ont ainsi été impliqués dans différentes actions pédagogiques centrées sur les enjeux du développement durable. Ces nombreuses actions sont menées sur la base d'une convention de partenariat avec l'Inspection Académique et l'ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Gironde) qui est relancée pour l'année scolaire 2009 - 2010. La seule prise en charge de ce volet du dispositif représente un investissement de 90 500 € pour la Cub.

### **Nouveau centre de recyclage à Pessac**

La Communauté urbaine continue à tisser la toile des centres de recyclage sur son territoire. Dans le cadre de l'aménagement de l'Ecosite du Bourgaillh, la Cub a prévu la création d'un nouveau centre de recyclage. Ce dernier devrait être opérationnel courant 2010. Le coût de cet équipement qui respectera des normes environnementales strictes, s'élève à 1 750 000 €

## **MARCHES PUBLICS**

### **Aménagement du quai de Paludate à Bordeaux**

La réalisation du nouveau pont ferroviaire sur la Garonne implique un réaménagement des accès au pont Saint-Jean. Après un appel d'offres lancé en juin 2008 pour la restructuration des quais Deschamps et de la Souys, sur la rive droite, une nouvelle consultation d'entreprises est décidée par la Communauté urbaine, pour un montant de près de 8 M€ TTC (RFF devrait participer à hauteur de 3,5 M€). Au programme : l'aménagement du quai de Paludate, entre les rues Peyronnet et Terres de Borde, la création de nouveaux carrefours à feux, le réaménagement des espaces publics, le raccordement des pistes et bandes cyclables sur les quais...

### **Reconstruction du passage souterrain Benauges à Bordeaux**

Toujours l'effet suppression du bouchon ferroviaire ! La réalisation de quatre voies ferrées entre Benauges et Saint-Jean, sur la ligne Bordeaux - Paris, implique un agrandissement du passage souterrain piéton de la Benauges. D'où l'appel d'offres qui est validé par le Conseil. Doté de dimensions respectables - 37 m de long, 7 m de large, 2,80 de haut - ce nouvel ouvrage d'art devrait coûter près de 1,6 M€

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Un train de subventions**

La Cub valide l'octroi d'un nombre important de subventions et autres concours financiers en matière de développement économique :

- soutien à l'installation de l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois Construction Ameublement à hauteur de 350 000 €
- subvention de 32 000 € à l'association Prod'Innov investie dans le développement de procédés innovants en matière de nutrition et santé,
- participation financière de 50 000 € à l'association Bordeaux Gironde Convention Bureau, qui est chargée de développer le tourisme d'affaire sur le territoire de l'agglomération bordelaise,
- subventions de 50 000 € aux associations Talence Innovation Sud Développement et Arc Sud Développement dont la vocation est de soutenir les projets économiques sur les communes de Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon et Bègles,
- aide de 63 750 € à la société AUDEMAT AZTEC, leader européen des systèmes électroniques innovants pour le monde du Broadcast, pour la construction d'un bâtiment HQE,
- subvention de 40 000 € à l'association Ecosite du Bourgailh dans le cadre de son programme de visites, de conférences, d'animations et d'actions pédagogiques...